MEDIEVALISTA

N.º 39 | Janeiro – Junho 2026
ISSN 1646-740X

Un poème médiéval inédit sur la mort d'un chevalier

A newly discovered medieval poem about the death of a knight

Rémy Cordonnier

Institut de Recherches Historiques du Septentrion
(Lille III - CNRS)
59653 Villeneuve d'Ascq, France

r.cordonnier@ca-pso.fr / artuslemerle@gmail.com

https://orcid.org/0000-0002-1680-2927

Data recepção do artigo / Received for publication: 7 September 2025

DOI: https://doi.org/10.34619/l14t-hxg4

Le manuscrit 241 de la Bibliothèque d'agglomération du Pays de Saint-Omer, contient un poème en langue vernaculaire. Apparemment inédit, ce texte présente un intérêt particulier, tant par la singularité de son contenu, mêlant références bibliques et allusions obscures, que par sa forme poétique originale, fondée sur des vers de seize syllabes à rime interne. Rédigé dans une langue composite marquée de traits dialectaux anglo-normands, ce poème se distingue par sa complexité linguistique et par son apparente volonté de démonstration érudite. Nous en proposons ici une rapide présentation pour accompagner la transcription du poème, et une tentative d'explication de son propos.

Description du manuscrit

Le manuscrit Saint-Omer, Bibliothèque d'agglomération, 241 est un volume de 176 feuillets de parchemin, copiés sur deux colonnes de 43 lignes, sur une réglure tracée à l'encre[1]. L'écriture, une *textualis* régulière probablement d'une seule main. L'ensemble se présente dans un excellent état de conservation. Le décor du manuscrit est sobre mais élégant. Deux niveaux de lettres ornées structurent le texte : les grandes divisions sont marquées par des initiales émenchées et filigranées, prolongées de bandes d'I courant dans la marge. Les subdivisions secondaires sont signalées par des initiales filigranées plus modestes. On note également l'emploi de pieds-de-mouche pour ponctuer les articulations du discours. Ce décor, tout comme la mise en page et l'écriture, permet d'attribuer la confection du volume à une production parisienne de la toute fin du XIIIe siècle, vers 1275-1300.

[1] Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT-CNRS), "Notice de Saint-Omer, Bibliothèque d'agglomération de Saint-Omer, 24". In STUTZMANN, Dominique (dir.) – *Saint-Bertin : centre culturel du VIIe au XVIIIe siècle*, 2016 (permalink : http://saint-bertin.irht.cnrs.fr/site/php/notice.php?id=Saint-Omer241&catalogue=st-omer). Consultation du 18/05/2025 : "Il semble bien qu'il y ait un trou dans le texte, les indications de chapitre passent de XVI au fol. 128v à II au fol. 130), 1 de 12 133-144, 1 de 12 145-156 avec le fol. 146 en déficit selon les mêmes modalités, passage du chapitre X fol. 145v au chapitre II fol. 147, 1 de 12 157-168, 1 de 8 169-176. Les feuillets disparus contenaient sans doute une initiale de début de section alphabétique, P puis S".

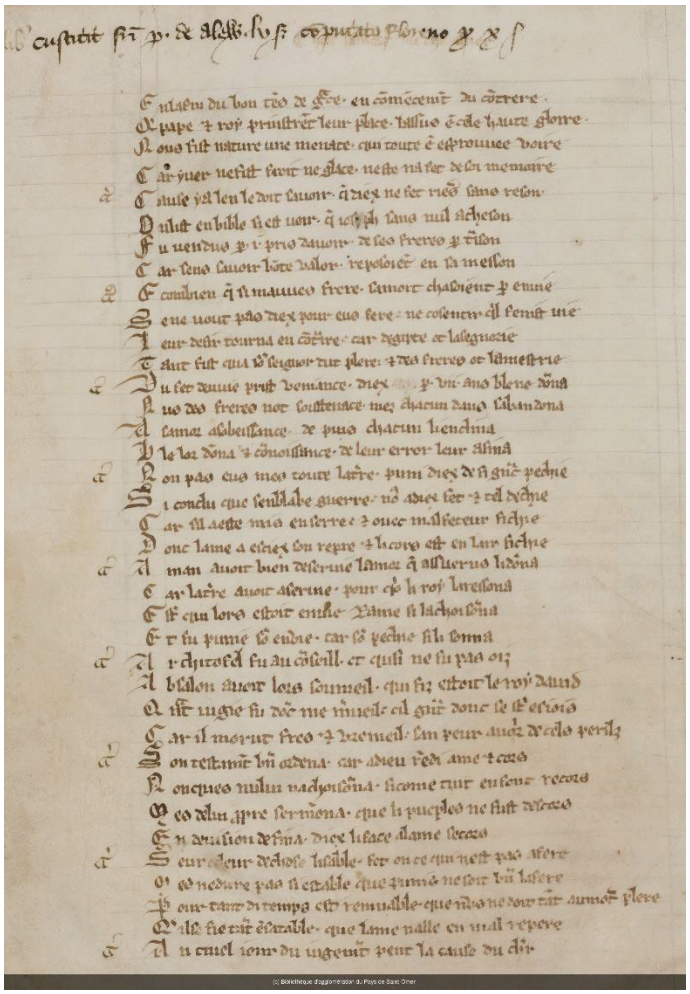

Figure 1 : Saint-Omer, Bibliothèque d'agglomération, ms. 241, fol. 175v.

Une inscription du XIVe siècle, ajoutée dans la marge supérieure du verso du f. 175, livre des informations précieuses sur la provenance du volume : « *H. liber custitit fri P. de Alew. LV s. computato floreno pro XX i ».* Bien que partiellement effacée (la fin ayant été écrite sur grattage), elle révèle que le livre a appartenu à Pierre d'Alewaigne ou d'Allouagne, moine de Saint-Bertin, copiste du manuscrit de Saint-Omer, BA, 239, et auteur d'un commentaire sur les *Sentences* (conservé dans le manuscrit de Saint-Omer, BA, 504[2]). Ce religieux, né à l'orée du XIVe siècle, est connu également sous le nom de Pierre Mennant ou Emmenaut et figure dans les listes

[2] LIVESEY, Steven J. – "Pierre d'Allouagne and Saint-Omer, Bibliothèque de l'agglomération 504". In ANGOTTI, Claire; BRÎNZEL, Monica; TEEUWEN, Mariken (eds.) – *Portraits de maîtres offerts à Olga Weijers*. Turnhout: Brepols, 2013, pp. 381-392.

monastiques de Saint-Bertin (Saint-Omer, BA, ms. 816 et ms. 796). Il devint plus tard abbé de Saint-Bavon de Gand, puis de Saint-Riquier, et mourut en 1360[3].

Le manuscrit a rejoint la bibliothèque abbatiale, probablement au départ de Pierre, entré à la bibliothèque abbatiale de Saint-Bertin dont il porte l'ancienne cote manuscrite du XVIIIe siècle, et a peut-être intégré la librairie de l'abbé Mommelin le Riche (1658?-1723)[4] dont il conserve l'ex-libris armorié collé au contreplat supérieur.

La reliure actuelle du manuscrit date du XVIIe siècle, elle est en en basane fauve jaspée, dos à cinq nerfs, avec palettes dorées en tête, queue et sur les nerfs, caissons fleuronnés, et un titre doré aujourd'hui masqué par l'étiquette de cote.

Le contenu principal du manuscrit est constitué des *Distinctiones secundum ordinem alphabeticum* de Nicolas de Gorran, dominicain influent, mort en 1295. Il fut prieur du couvent Saint-Jacques, confesseur de Philippe le Hardi et Philippe le Bel. Ses *Dictinctions*, datées entre 1272 et 1295, ont pour but d'expliquer les formules équivoques de l'*Écriture*[5]. Elles « donnent, pour chaque mot, la structure d'un ou de plusieurs développements, articulés autour de nombreuses citations scripturaires suivies ou non, et étayés par des comparaisons; mais celles-ci ne sont qu'esquissées, laissant le champ libre à l'utilisateur »[6]. On notera que la copie audomaroise a été réalisée très tôt après la composition des *Distinctiones*, ce qui le rend

[3] *Gallia christiana, in provincias ecclesiasticas distributa; Qua series et historia archiepiscoporum, episcoporum et abbatum Franciae vicinarumque ditionum, ab origine ecclesiarum ad nostra tempora deducitur, & probatur ex authenticis instrumentis ad calcem appositis. Opera & studio Domni Dionysii Sammarthani*. Vol. X. Paris: Ex Typographia Regia, 1751, p. 1258; *Gallia christiana, in provincias ecclesiasticas distributa; Qua series et historia archiepiscoporum, episcoporum et abbatum Franciae vicinarumque ditionum, ab origine ecclesiarum ad nostra tempora deducitur, & probatur ex authenticis instrumentis ad calcem appositis. Opera & studio Domni Dionysii Sammarthani*. Vol. V. Paris: Ex Typographia Regia, 1751, p. 181.

[4] Ce dernier fut le soixante-dix-huitième abbé de Saint-Bertin, de 1706 à sa mort. LAPLANE Henri de – *Les Abbés de Saint-Bertin, d'après les anciens monuments de ce monastère*. Vol. II. Saint-Omer: Fleury-Lemaire, Imprimeur, Litte-Rue, 1855, pp. 373-390.

[5] WILMART, André – "Note sur les plus anciens recueils de distinctions bibliques". In *Mémorial Lagrange: Cinquantenaire de l'École biblique et archéologique française de Jérusalem. 15 nov. 1890 - 15 nov. 1940*. Paris: Gabalda, 1940, pp. 342-343.

[6] HASENOHR, Geneviève – "Un recueil de *Distinctiones* bilingue du début du XIVe siècle: le manuscrit 99 de la bibliothèque municipale de Charleville". *Romania* 99:393/1 (1978), pp. 47-96, ici p. 53. Voir aussi: VENTURA, Iolanda – "Les recueils de distinctions bibliques et leur structure: quelques réflexions". In DE GENDT, Annemie; MONTOYA, Alicia C., (eds.) – *La pensée sérielle, du Moyen Age aux Lumières*. Leyden: Brill, 2019, pp. 71–107.

particulièrement intéressant pour leur étude, mais ce ne sont pas ces dernières qui nous intéressent ici.

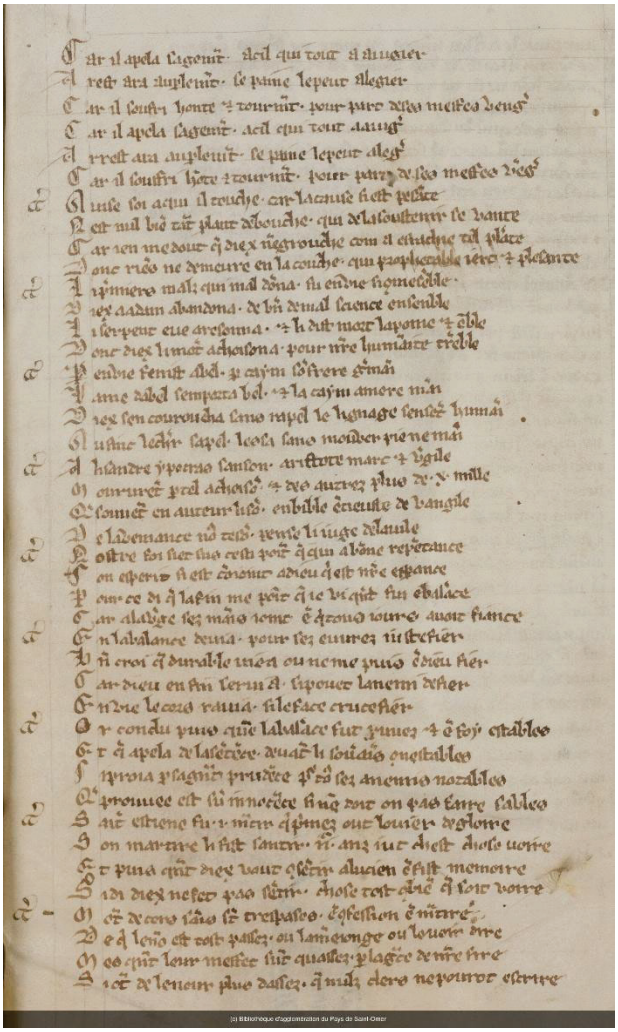

Figure 2 : Saint-Omer, Bibliothèque d'agglomération, ms. 241, f. 176.

Le poème de la mort du chevalier : analyse linguistique et formelle

À la fin du manuscrit, feuillets 175v-176v, une main différente, postérieure à celle qui a réalisé la copie des *Distinctions*, a ajouté un petit poème de 112 vers en langue vernaculaire, curieux tant par sa langue que par sa forme.

Son titre a été gratté, et la mention d'appartenance de Pierre d'Allouagne a été inscrite par-dessus, mais nous avons pu lire à la lumière ultraviolette ce qui semble être *De la mort du chevalier*. Il est composé dans une langue alambiquée, truffée d'allusions savantes souvent opaques. La densité des références et l'obscurité

syntaxique suggèrent qu'il ne s'agit pas d'un poème à destination d'un large public, mais plutôt d'un exercice de style, sans doute élaboré par un clerc désireux d'étaler sa science théologique et son art poétique. De fait, le contenu du poème se présente comme un mélange de récits bibliques entrelacés. On y trouve des références à Adam et Ève, à Caïn et Abel, à Joseph et ses frères, au roi Assuérus et à la descendance de David, auxquels sont adjoints des personnages de l'Antiquité classique : Alexandre le Grand, Virgile ou encore Hippocrate. Ces références, traitées allusivement, sont juxtaposées suivant un fil conducteur assez mince.

De l'avis du professeur Gabriel Bianciotto[7], ce texte est écrit dans un français teinté de traits anglo-normands. Parmi les traits linguistiques anglo-normand on y relève l'emploi de l'esperluette sous la forme *E*[8], des formes pronominales dialectales telles que *jen* pour *je*[9], des chutes fréquentes de consonnes implosives (v 10 : *cosentir* ; v 93 : *nepouquant*), ainsi que des graphies rares : réduction ai > e : *reso*n v 5 ; *aresonna* v 22, v 47 ; *plesante* ; v 44 ; *fere* v 10 ; *teson* v 56 ; confusion /s/-/z/ à l'intervocalique : *messon* v 5 ; *fessoit* v 82 ; *chasoient* v 9 ; *eusent* v 90 ; *trespases* v 70. On remarque aussi l'emploi indifférent de s et z comme consonne de flexion : *autrez* v.54 ; *sez mains* vv 60, 67 ; *herites* v 110; *rachetes* v 106 ; *primez* v 69 ; *trespases* v 73, la disparition de h initial : *aine* v 23, ou de consonne finale : *lai fet* v 86, des métathèses : *vremeil* v 28. Enfin, un certain nombre de désinences verbales[10] suggèrent également à tout le moins une influence anglaise. On ne peut pas affirmer pour autant que le texte est dialectalisé car l'essentiel des graphies correspond à une tradition continentale. Il s'agit selon toute vraisemblance d'une copie, sans doute assez tardive, avec quelques fautes dues à des incompréhensions, et non d'un autographe. Le copiste a pu avoir utilisé un modèle d'origine anglo-normande dont

[7] Ces informations linguistiques m'ont été aimablement signalées par Gabriel Bianciotto, Professeur honoraire de langue et de littérature médiévales à l'université de Poitiers, lors d'un échange de courriels que nous eûmes entre septembre 2024 et août 2025. Je le remercie chaleureusement pour son aide et ses avis.

[8] Constante en anglo-normand, elle est cependant également donnée comme appartenant au sud-ouest, sans référence par GREUB, Yan; COLLET, Olivier – *La variation régionale de l'ancien français. Manuel pratique.* Strasbourg: Éditions de linguistique et de philologie, 2024, p. 202.

[9] Voir v. 44 *j'en me dout* ; v. 109 *j'en l'en pri, j'en meure ;* forme normande, d'après GREUB, Yan; COLLET, Olivier – *La variation régionale*, 4, 1, p. 180.

[10] Par exemple: *mouver* infin. v. 52; IP4 *lison, teson*; impft3 *avot* v. 86, 94) ; cond.prés. *pourot* v. 76 ; graphie non étymologique : *list* (IP3 de *lire*).

il a conservé certaines graphies, à moins qu'il ne fût lui-même originaire d'une zone de l'Ouest qui partageait avec l'Angleterre une part de traditions graphiques.

Ces particularités suggèrent une origine septentrionale du texte, peut-être transmise ou recopiée par un copiste familier de la tradition linguistique anglo-normande. Du point de vue formel, le poème se distingue par une structure originale. Il semble construit en vers de seize syllabes, eux-mêmes composés de deux hémistiches octosyllabiques unis par une rime intérieure. Cette forme – ni quatrain à rimes croisées, ni couplet classique – confère au poème un rythme particulier, marqué par l'assonance et l'équilibre métrique, sans qu'il s'agisse pour autant d'un système strophique codifié.

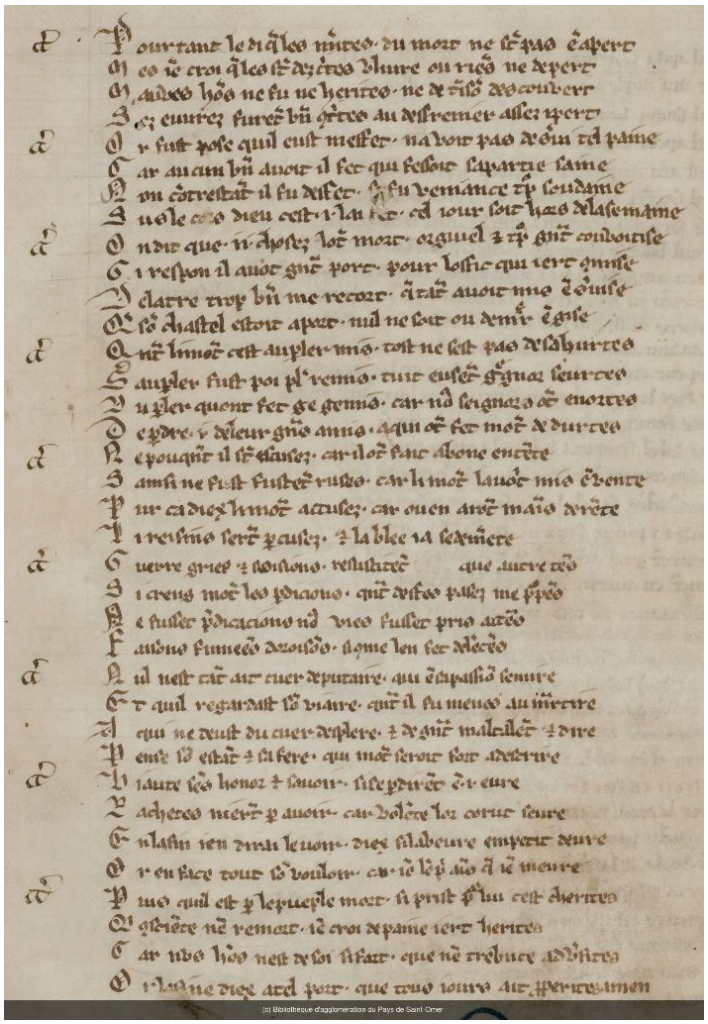

Figure 3 : Saint-Omer, Bibliothèque d'agglomération, ms. 241, f. 176v.

Transcription : De la mort du chevalier

[f. 175v] En la fin du bon te[m]s de g[ra]ce • En co[m]me[n]cem[en]t du co[n]trere
Q[u]e pape & roy prinstre[n]t leur place • Lassus e[n] cele haute gloire
Nous fist nature une menace • Qui toute est esprouvee voire
Car yver ne fist froit ne glace • N'esté n'a fet de soi memoire
CT Cause y a, l'en le doit savoir, Q[ue] Diex ne fet rie[n]s sans reson
On list en Bible, si est voir, • Q[ue] Joseph sans nul acheson
Fu vendus p[ar] .i. pris d'avoir • De ses freres p[ar] t[ra]ïson
Car sens, savoir, bo[n]té, valor • Reposoie[n]t en sa messon
CT E combien q[ue] si mauvés frere • Sa mort chasoient p[ar] envie
Se ne vout pas Diex pour eus fere • Ne cosentir qu'il fenist vie
Leur desir tourna en co[n]traire • Car d'Egipte ot la segnorie
Tant fist qu'a so[n] seignor dut plere • & des freres ot la mestrie
CT Du fet d'envie prist venjance • Diex p[ar] .vii. ans blé ne do[n]na
Nus des freres n'ot soustena[n]ce • Mez chacun d'aus s'abandona
A s'amor, a s'obeissance • depuis chacun li enclina
Blé lor do[n]na & co[n]noissance • De leur error leur afina
CT Non pas eus mes toute la t[er]re • Puni Diex de si grant pechié
Si conclu que senblab[l]e guerre • No[s] a Diex fet & tel dechié
Car s'il a esté mis en serre • & ovec malfeteur fichié
Donc l'ame a es ciex son rep[er]re • & li cors est en l'air fichié
CT Aman avoit bien deservie • L'amor q[ue] Assuerus li do[n]na
Car la t[er]re avoit aservie • Pour quoi li roy l'aressona
Ester qui lors estoit en vie • Par ai*n*e si l'achoiso[n]na
Et fu punie so[n] envie • Car so[n] pechié si li sonna
CT Architofel fu au co[n]seill • Et quasi ne fu pas oïz
Absalon avoit lors soumeil • Qui fiz estoit le roy David
Quant iugié fu, do[n]c me m[er]veil, • Cil g[ra]nt donc se sont esjoïs dont
Car il morut fres & vremeil • San peur avoir de cels perilz
CT Son testam[en]t b[e]n ordena • Car a Dieu re[n]di ame & cors
N'oncques nului n'achoiso[n]na • Si come tuit en sont recors
Mes de lui p[ro]pre sermo[n]na • Que li pueples ne fust descors

En devisïon defina • Diex li face a l'ame secors

CT Seur coleur de chose lisable . fet on ce qui n'est pas a fere

Mes ne dure pas si estable • Que punis ne soit b[ie]n l'afere

Pour tant di temps est remuable • Que nus ne doit ta[n]t au mo[n]t plere

Que il se fie ta[n]t e[n] sa table • Que l'ame n'alle en mal repere

CT Au cruel jour du iugem[en]t • Pent la cause du chevalier

[f. 176] Car il apela sagem[en]t • A cil qui tout a a jugier

Arest ara au p[ar]lem[n]t •se paine le peut alegier

Car il souffri honte & tourm[en]t • Pour part de ses meffés veng[ier]

CT Avise soi a qui il touche • Car la cause si est pesa[n]te

N'est nul bie[n] ta[n]t parlant de bouche • Qui de la soustenir se vante

Car j'en me dout q[ue] Diex n'e[n] grouche • Com a esr[t]achié tel pla[n]te

Donc rie[n]s ne demeure en la couche • Qui prophetable iert & plesante

CT Li p[r]emiers malz qui mal don[n]a • fu envie, si [com]me se[m]ble

Diex a Adam abandona • De b[ie]n, de mal scïence ensenble

Li serpent Eve aresonna • & li dit : "mort la pome & e[m]ble"

Dont Diex li mont achoisona • Pour notre huma[n]ité tre[m]ble

CT Par envie fenist Abel • P[a]r Caÿm, so[n] frere germai[n]

L'ame d'Abel s'em porta bel • & la Caÿm amere mai[n]

Diex s'en couroucha sans rapel • Le lignage s'en se[n]t humai[n]

Ausinc le chevalier sa pel • Lessa sans mouver pié ne mai[n]

CT Alisandre, Ypocras, Sanson, • Aristote, Marc & V[er]gile

Mourure[n]t p[ar] tel achoiso[n] • Et des autrez plus de .X. mille

Que souve[n]t en auteur liso[n] • En Bible e[n] tieusté de vangile

De la venjance no[us] teso[n] • Pense li juge de la vile

CT Nostre foi siet sus cesti poi[n]t • Q[ue] qui a bo[n]ne repe[n]tance

Son esperit si est co[n]ioint • A Dieu q[u]i est n[ot]re esp[er]ance

Pour ce di q[ue] la fin me poi[n]t • Q[ue] je vi q[ua]nt fui en bala[n]ce

Car a la Vie[r]ge sez mains joint • E[n] q[u]i tous jours avoit fïance

CT En la balance devïa • Pour sez euvrez iustefier

Bien croi q[ue] durable vie a • Ou ne me puis e[n] Dieu fier

Car Dieu en fin servi a • si povet l'anemi defïer

En vie le cors ravïa • Si le face crucefïer

CT Or conclu puis qu'en la bala[n]ce • Fut *uniez & e[n] foy estables
Et que apela de la se[n]te[n]ce • Deva[n]t li sou[ver]ai[n]s onestables
Si proia p[ar] sa g[ra]nt prude[n]ce • pour [tous] sez anemis notables
Q[ue] prouvee est su[n] innoce[n]ce • Si n'e[n] doit on pas faire fables
CT Sai[n]t Estiene fu .i. m[ar]tir • Qui] p[ri]mez out louier de gloire
Son martire li fist santir • .IIc. ans jut, ch'est chose voire,
Et puis qua[n]t Diex vaut [con]se[n]tir • A Lucïen e[n] fist memoire
Si di Diex ne fet pas se[n]tir • Chose tost, [con]bie[n] q[ue] soit voire,
CT Mout de cors sai[n]s s[on]t trespasés • E[n] [con]fessïon, e[n] maritire,
De q[u]i le no[m] est tost passez • Ou la mensonge ou le voir dire,
Mes q[ua]nt leur meffet su[n]t quassez •P[ar] la g[ra]ce de n[ot]re sire
Si o[n]t de l'enour plus d'assez • Q[ue] nulz clers ne pourot escrire
[f. 176v] **CT** Pour tant le di que les merites • Du mort ne s[on]t pas e[n]
apert Mes jen croi qu'eles s[on]t dezcrites] • ou livre ou rie[n]s ne depert
Mauvés ho[n]s ne fu ne herites • Ne de traïso[n] descouvert
Sez euvrez fure[n]t b[ie]n [concr[i]tes • Au dessrenier assez i pert
CT Or fust pose quil eust mesfet • N'avoit pas deservi tel paine
Car aucun b[ie]n avoit il fet • Qui fessoit sa partie saine
Non co[n]tresta[n]t il fut desfet • Si fu venjance t[ro]p soudaine
Sus le cors Dieu, c'est .i. lai fet • Cel jour soit hors de la semaine
CT On dit que .ii. chosez l'o[n]t mort : • Orguiel & t[ro]p g[ra]nt couvoitise
Ci respon il avot g[ra]nt port • Pour l'ostic qui iert [con]mise
De l'atre trop b[ie]n me recort • Que ta[n]t avoit mis e[n] servise
Q[ue] so[n] chastel estoit a port • Nul ne soit ou dem[eu]r e[n] gise
CT Q[ua]nt li mo[n]t c'est au p[ar]ler mis • tost ne s'est pas desahurtés
S'au p[ar]ler fust poi pl[us] remis • Tuit eusent gr[e]gnor seurtés
Du p[ar]ler qu'ont fet ge gemis • Car nous seignors o[n]t enortés
De p[er]dre .I. de leur g[ra]ns amis • A qui o[n]t fet mo[u]t de durtés
CT Nepouq[ua]nt il s[on]t escusez • Car il o[n]t fait a bone entente
S'ainsi ne fust, fuste[n]t rusés • Car li mout l'avot mis e[n] vente
Pur ca Diex li mo[r]t accusez • Car ou en aro[n]t mai[n]s de re[n]te
Li reisins ser[on]t p[ar]cusez • & la blee ja se demente
CT Guerre, grief, & sedisïons • Resuscite[n]t que autre te[n]s

Si crens mo[u]t les p[er]dicïons • qu[an]t des fes pasez me porpe[n]s
Ne fusse[n]t pr[e]dicacïons, nou[s] vies fussent pris acte[n]s
Faisons fumees d'oroiso[n]s • si [co]mme l'en fet de l'e[n]ce[n]s
CT Nul n'est ta[n]t ait cuer deputaire • qui e[n] sa passïo[n] se mire
Et qu'il regardast so[n] viaire, qu[an]t il fu menés au martire
A qui ne deust du cuer desplere • & de g[ra]nt maltale[n]t & d'ire
Pense so[n] estat & s'afere • qui mo[u]t seroit fort a descrire
CT Biauté, se[n]s, honor & savoir • si se p[er]dirent e[n] .i. eure
Rachetés n'ierent p[ar] avoir • car vole[n]té lor corut seure
En la fin j'en dirai le voir • Diex si labeure em petit d'eure
Or en face tout so[n] vouloir • car je[n] l'e[n] p[ri] ai[n]s q[ue] je[n] meure
CT Puis qu'il est p[ar] le pueple mort • si prist p[or] lui, c'est cherités
Q[u]i [con]scïe[n]ce n'e[n] remort • ie[n] croi de paine iert herités
Car nus ho[m]s n'est de soi si fort • que n'e[n] trebuce adversités
Or l'asine Diex a tel port • que tous iours ait p[ros]perités. Amen.

Résumé du poème[11]

À la fin du temps de grâce et au début des conflits entre les puissances, lorsque le pape et le roi prirent place dans les sphères élevées du pouvoir, la Nature nous adressa un avertissement qui s'avéra justifié. L'hiver ne fut ni froid ni glacé, et l'on ne garda aucun souvenir de l'été. Il y avait là une cause certaine, car Dieu n'agit jamais sans raison.

La Bible nous enseigne que Joseph fut trahi et vendu comme un animal par ses frères. Pourtant, chez lui résidaient le bon sens, la sagesse, la bonté et la valeur. Bien que ses frères, mus par l'envie, aient voulu le faire mourir, Dieu ne permit pas leur dessein. Leur volonté fut renversée : Joseph devint seigneur d'Égypte, parce qu'il sut plaire à son maître. Il finit par avoir autorité sur ses frères. Pour se venger de leur envie, Dieu les priva de blé durant sept ans. Ses frères n'eurent plus de subsistance,

[11] Il s'agit ici d'une proposition d'interprétation car l'usage des abréviations ajoute à la difficulté d'interprétation: le tilde y est particulièrement ambigu, pouvant marquer des nasales, des syllabes entières ou des particules grammaticales, tandis que le p barré peut désigner indifféremment *per*, *pro*, *par*, voire d'autres éléments, rendant la transcription hasardeuse sans une analyse philologique approfondie que nous laissons à de plus spécialistes que nous.

et durent se soumettre à lui. Il leur donna le pain et la sagesse, mettant fin à leur erreur. Non seulement à eux, mais à toute la terre, Dieu infligea un châtiment à cause d'un si grand péché. Je conclus de cela que Dieu, par une guerre semblable, nous a fait tomber bien bas. Même si le juste est enfermé et mis au rang des malfaiteurs, son âme rejoint le ciel et son corps est glorifié.

Aman, serviteur du roi Assuérus, mérita d'abord sa faveur car il avait soumis la terre[12]. Mais Esther, qui vivait encore, l'accusa et dénonça sa jalousie ; il fut puni, et son péché exposé. Achitophel siégeait au conseil mais fut peu écouté[13]. Absalon, fils du roi David, dormait quand le jugement fut prononcé. Étonnamment, les grands de ce monde s'en réjouirent. Absalon mourut jeune, sans craindre le péril. Il prépara son testament, rendant son âme et son corps à Dieu. Il n'accusa personne, selon les témoins. Il voulut éviter que le peuple se divise, mais sa mort entraîna la discorde. Sous prétexte de textes sacrés, certains commettent des actes condamnables. Mais rien n'échappe à la justice divine. C'est pourquoi je dis que le monde est changeant et qu'il ne faut pas s'y attacher. Se fier uniquement aux écrits sans sagesse peut égarer l'âme.

Au jour du Jugement, le chevalier fait appel au Juge suprême pour plaider sa cause, espérant un allègement de peine pour avoir souffert honte et tourments. Que celui qui en doute réfléchisse bien : c'est une cause lourde à porter. Même le meilleur orateur ne peut s'en vanter. Je crois que Dieu s'emploie à arracher les mauvaises herbes, et qu'il ne laisse subsister que ce qui est juste et bon. Le premier des maux fut l'envie, selon toute apparence. Dieu confia à Adam la science du bien et du mal. Le serpent parla à Ève et lui dit de mordre le fruit en cachette, ce qui provoqua la colère de Dieu et bouleversa l'humanité. Par envie, Caïn tua son frère Abel. L'âme

[12] Dans le livre d'Esther, Aman, haut fonctionnaire du roi Assuérus (identifié à Xerxès I), projette d'exterminer les Juifs. La reine Esther, elle-même juive, intervient auprès du roi pour sauver son peuple. Aman est finalement pendu, et Mardochée, cousin d'Esther, est élevé à une haute position.

[13] Achitophel était un conseiller du roi David. Lors de la rébellion d'Absalon, fils de David, Achitophel se range du côté du fils. Son conseil est contrecarré par Husaï, un autre conseiller fidèle à David. Voyant son plan échouer, Achitophel se suicide. Le *Roman de David* (XIIe siècle), poème en ancien français, relate la vie du roi David, y compris la rébellion de son fils Absalon et la trahison d'Achitophel. Ce récit explore les thèmes de la loyauté, de la trahison et du châtiment divin.

d'Abel fut sauvée, mais celle de Caïn est tourmentée. Dieu en fut courroucé contre toute l'humanité.

Le chevalier renonça à sa peau sans se débattre. De même, Alexandre, Hippocrate, Samson, Aristote, Marc et Virgile moururent pour des raisons semblables[14], tout comme bien d'autres, mentionnés dans la Bible et les Évangiles. Abstenons-nous de la vengeance, car Dieu la considère comme indigne.

Notre foi enseigne que celui qui se repent sincèrement verra son âme retourner à Dieu, c'est là notre espérance. Lorsque la fin approche et que la vie est en balance, la Vierge intercède pour nous. Elle pèsera les âmes et fera justice. Je crois que la vie est rude, mais l'espérance est en Dieu. À la fin, Dieu défait l'Ennemi. Son corps fut ressuscité après avoir été crucifié. Ainsi, par la foi, la justice fut rétablie. Il fit appel à la sentence devant le souverain et prouva son innocence à ses ennemis. De même, saint Étienne, martyr[15], fut glorifié et révélé à Lucien par la volonté divine[16]. Dieu ne montre pas toujours la vérité immédiatement. De nombreux saints sont morts en

---

[14] Ces figures forment une liste hétéroclite de sages, héros ou figures mythiques. Tous sont évoqués comme morts malgré leur renommée, ce qui souligne la vanité des grandeurs humaines. Autre point commun, tous furent trompés ou humiliés par une femme :

- Alexandre : probablement Alexandre le Grand, conquérant modèle de grandeur terrestre, se voulu l'égal de Dieux, son amour pur Roxane est légendaire, même s'il se serait consolé avec elle de la mort d'Ephaistion, et qu'il eut d'autres épouses par la suite.
- Hippocrate : père de la médecine grecque, n'est pas mort par envie, mais une légende souvent figurée au Moyen Âge, évoque la trahison d'une Gauloise dont il est tombé amoureux et qui, sous prétexte d'une rencontre galante, réussit à le suspendre à sa fenêtre, prisonnier dans une corbeille, où il fut la risée des passants. Cette légende est parfois associée à Virgile.
- Samson : figure biblique à la force surhumaine, fut trahi par Dalila (Juges 13–16).
- Aristote : philosophe grec, maître d'Alexandre, parangon se sagesse, mais il pourrait s'agir ici d'une allusion à l'histoire d'Aristote et Phyllis, relatée dans le *Lai d'Aristote* d'Henri d'Andeli. Alexandre le Grand a arrêté ses conquêtes car il est tombé amoureux d'une charmante jeune Indienne. Son tuteur, le sermonne et lui rappelle ses devoirs politiques. La jeune femme délaissée, apprenant l'intervention du philosophe, décide de se venger. Elle séduit le Stagirite et accepte ses avances à la condition qu'il accepte de devenir sa monture. Alexandre les surprends dans cette posture et s'esclaffe, tandis qu'Aristote, honteux admet que le jeune roi est excusable de s'être laissé enflammer par l'amour, puisque lui-même, malgré son âge, n'a pu s'en défendre. Voir notamment CORBELLARI, Alain – "Lascive Phyllis". In CONNOCHIE-BOURGNE, Chantal (dir.) – *La chevelure dans la littérature et l'art du Moyen Âge*. Aix-en-Provence: Presses universitaires de Provence, 2004.
- Marc: possiblement l'empereur Marc Aurèle, mais ce dernier n'a pas de légende amoureuse bien établie. Peut-être s'agit-il alors de Marc Antoine, amant de Cléopâtre VII Philopator qui, au Moyen Âge, devient l'exemple des vices de la passion amoureuse.
- Virgile : poète latin, auteur de l'*Énéide*, voir *supra* Hippocrate.

[15] Étienne est considéré comme le premier martyr chrétien (protomartyr). Dans les Actes des Apôtres (chap. 6-7), il est accusé de blasphème et lapidé. Sa mort marque le début des persécutions contre les chrétiens à Jérusalem.

[16] En l'an 415, Lucien, prêtre en Palestine, aurait eu une vision divine lui révélant l'emplacement de la tombe de saint Étienne. Ce récit est connu sous le nom de *Révélation de Lucien*.

confession ou en martyr, oubliés parfois, mais leurs fautes ont été effacées. Leur gloire est si grande qu'aucun clerc ne saurait l'écrire. Même si leurs mérites sont cachés, ils sont inscrits dans le Livre de Dieu, où rien n'est oublié. Aussi, aucun traître ou hérétique n'y est ignoré. Ceux qui ont mal agi seront jugés en conséquence.

Il est établi qu'il fut condamné, n'ayant pas accompli d'œuvre du Salut. Sans résistance, il fut défait, et la vengeance fut soudaine. Que ce jour soit mis à part. On dit que l'orgueil et la convoitise l'ont tué. Il affirmait pourtant avoir du soutien dans l'affaire qu'on lui reprochait. Je me souviens d'un autre, qui l'avait bien servi : son château était son appui, mais il n'y trouva ni paix ni repos. Quand tous se mirent à parler, la rumeur enfla, et chacun se rassura. J'en suis affligé : nos seigneurs ont perdu un grand ami, à qui l'on fit tant de tort. Pourtant ils sont excusés, car ils ont agi de concert. Sinon, il aurait été tué par la ruse des autres.

C'est pourquoi Dieu l'accuse : de sa mort découlera un grand châtiment. Les vignes seront frappées, le blé est déjà brisé. Guerre, conflits et sédition reviendront. Je crains la damnation en repensant à ces faits. N'étaient-ce pas des présages ? Nos vies seront jugées selon nos actes. Offrons nos prières comme on offre de l'encens. Personne n'a le cœur si dur qu'en contemplant la Passion du Christ, son visage au martyre, il ne ressente douleur, honte ou colère. Que l'on médite sa condition et sa grandeur, choses difficiles à exprimer. Beauté, sagesse, honneur et savoir furent perdus en un instant, irréparablement. La richesse ne peut les racheter, car ils furent engloutis par le désir.

En conclusion je le dis, en vérité Dieu agit promptement. Je le prie tant que je vis. Puisqu'il fut mis à mort par le peuple, le prier est acte de charité. Celui qui se repent sincèrement des péchés que le Christ a portés obtiendra miséricorde. Aucun homme n'est assez fort pour ne pas faillir face à l'épreuve. Mais l'ânesse qui porta Dieu fut bénie à jamais[17].

[17] Référence à l'entrée de Jésus à Jérusalem sur une ânesse (Matthieu 21:5), geste messianique annonçant la Passion.

Proposition d'interprétation

L'ensemble semble motivé par un objectif moral, comme en témoignent les brèves conclusions édifiantes qui ponctuent certains passages : « Dieu ne fait rien sans raison », « il faut prier pour assurer son salut ». De fait, il semble que le sujet central de ce poème soit l'exemplification de la mort d'un chevalier qui a mené une vie peu louable, v. 81-82 : *Or fust pose quil eust mesfet • N'avoit pas deservi tel paine ; Car aucun bien avoit il fet • Qui fessoit sa partie sainei*. Ce chevalier est apparemment anonyme, toutefois il est possible que l'auteur ait eu un personnage réel à l'esprit lorsqu'il a composé son texte, car la description qu'il donne des raisons de la condamnation du chevalier (v. 85-95) semble renvoyer à quelque chose de précis, mais que nous n'avons pas réussi à déterminer de manière certaine. On peut à tout le moins essayer d'en faire apparaître les contours en extrayant les éléments contextualisant du poème.

On en trouve dans les premiers vers : « *Nous fist nature une menace, qui toute est esprouvee voire, car yver ne fist froit ne glace, n'esté n'a fet de soi memoire* ». La fin d'un temps de grâce pourrait évoquer une période de naissance de conflits, mais cette expression est plus généralement employée pour désigner tout simplement la fin des temps et le jugement dernier. Mais le plus intéressant est la mention de l'absence d'hiver, ou du moins d'un hiver qui fut clément au point que l'été passa « inaperçu » : *n'esté n'a fet de soi memoire*. Or il est peu fait mention de ce genre d'aléas climatique dans les chroniques médiévales, qui préfèrent généralement s'attarder sur les hivers rigoureux… Cependant, l'astrologue et chroniqueur et humaniste allemand Seth Kalwitz (1556-1615), rapporte, qu'en 1172, la douceur de l'hiver permit aux arbres de se couvrir de feuilles et que les oiseaux couvèrent et eurent des petits en février[18]. Il indique que sa source est la *Chronographia* de Johannes de Beka : *Anno quidem insequenti frondes & gramina prae solito veris tempore germinarunt, & volatilia circa purificationem beatae Mariae Virginis ovis incubantia pullos in his partibus produxerunt*[19]. Comme on le voit, Kalwitz force un peu les propos de Beka qui ne mentionne qu'un printemps précoce. Néanmoins, la

[18] KALWITZ, Seth – *Opus Chronologicum*. Paris: 1750, p. 774 : … *ex mitissimâ hieme frondes et gramina tempestive germinarunt, adeo ut in februar. Mense aves incubarent et pullos excludeunt*.
[19] BEKA, Johannes de – *Historia Ultrajectina*. Utrecht: ex Officina Ioannis a Doorn, 1643, pp. 54-55.

fête de la Purification de la Vierge est célébrée le 2 février (40 jours après Noël), ce qui est effectivement très tôt pour l'éclosion des couvées. Si notre hypothèse est la bonne, cela indiquerait que ce chevalier est mort après 1172. Par ailleurs, les deux premiers vers : « *en la fin du bon tems de grace* […] *que pape & roy prinstrent leur place, lassus en cele haute gloire* », suggèrent peut-être l'arrivée conjointe au pouvoir d'un pape et d'un prince. Or la seule date qui pourrait correspondre est 1198, date de l'élection d'Innocent III, et de élection au trône impérial d'Othon de Brunswick qui, pour obtenir le soutien pontifical, renonce à l'intervention impériale dans les élections épiscopales en Germanie, abandonne toute idée de suzeraineté sur la ville de Rome ou de souveraineté sur la Sicile, etc., mettant ainsi fin à la querelle des investitures. Cela permettrait donc de repousser l'évènement dont il est question au début XIIIe siècle.

Dans la description de ce qui est reproché au chevalier lors du Jugement dernier, on nous apprend qu'il espère alléger sa peine « pour avoir souffert honte et tourments ». Les principaux vices dont il est accusé sont l'envie et l'orgueil, et l'auteur conseille également à son lecteur de s'abstenir de la vengeance, dont le chevalier a lui-même fait les frais. Il a fait l'objet d'une rumeur et fut trahis par ses amis. Autre élément qui pourrait être un indice, la mention d'un château qui fut un atout, v. 88 : *Q[ue] so[n] chastel estoit a port • Nul ne soit ou dem[eu]r e[n] gise*.

Si l'on tient compte de notre proposition de datation, le principal conflit qui se tint dans les deux premières décennies du XIIIe siècle est la croisade des albigeois, dans la préparation de laquelle Innocent III joua un rôle majeur. Celle-ci offre un contexte qui pourrait effectivement correspondre à certains éléments du poème. Ainsi, le chevalier en question est peut-être un des *faydits,* ces chevaliers dévoués à la cause cathare. L'importance donnée au château n'est pas sans évoquer le rôle majeur que les forteresses du Languedoc ont joué dans la résistance des hérétiques.

Cependant, les chevaliers cathares sont nombreux et il est difficile de faire un choix. Un candidat semble sortir du lot en la personne de Baudouin de Toulouse (1165-1214). Ce dernier est le fils cadet du comte de Toulouse, à qui son demi-frère le comte Raymond IV, reprocha la perte du château de Montferrand contre l'armée de Simon de Montfort. Face aux reproches du comte de Toulouse, Baudouin décide

de rejoindre l'armée ennemie. De retour sur ses terres après la bataille de Muret en 1213, deux agents de son demi-frère le font prisonnier dans son château, et le livrent à Raymond qui le fait pendre comme traître le 17 février 1214.

Ainsi, Baudouin est-il bien victime d'une vengeance, ayant trahis son camp, il fut ensuite à son tour capturé par trahison dans le château d'un de ses vassaux. Le fait qu'il se soit rangé du côté des croisés peut également expliquer qu'il lui soit accordé de se défendre le jour du Jugement. Mais nous avons plus de difficultés à expliquer en quoi il a pu faire preuve d'envie et d'orgueil, car si son frère Raymond le soupçonna de prétendre à partager l'héritage de leur père, Baudoin n'en fit rien et accepta un apanage médiocre. De même, nous ne pouvons pas expliquer à quoi fait référence cette « rumeur » qui enfla et causa sa perte. Nous espérons que la diffusion de ce texte permettra à d'autres d'approfondir son étude et peut-être d'en identifier plus clairement le propos.

Bibliographie

Sources

BEKA, Johannes de – *Historia Ultrajectina*. Utrecht: ex Officina Ioannis a Doorn, 1643.

KALWITZ, Seth – *Opus Chronologicum*. Paris : 1750.

Études

CORBELLARI, Alain – "Lascive Phyllis". In CONNOCHIE-BOURGNE, Chantal (dir.) – *La chevelure dans la littérature et l'art du Moyen Âge*. Aix-en-Provence: Presses universitaires de Provence, 2004.

GREUB, Yan; COLLET, Olivier – *La variation régionale de l'ancien français. Manuel pratique.* Strasbourg: Éditions de linguistique et de philologie, 2024.

HASENOHR, Geneviève – "Un recueil de *Distinctiones* bilingue du début du XIVe siècle : le manuscrit 99 de la bibliothèque municipale de Charleville". *Romania* 99:393/1 (1978), pp. 46-96.

INSTITUT DE RECHERCHE ET D'HISTOIRE DES TEXTES (IRHT-CNRS) – "Notice de Saint-Omer, Bibliothèque d'agglomération de Saint-Omer, 241". In STUTZMANN, Dominique (dir.) – *Saint-Bertin : centre culturel du VIIe au XVIIIe siècle*, 2016 (permalink : http://saint-bertin.irht.cnrs.fr/site/php/notice.php?id=Saint-Omer241&catalogue=st-omer). [Consultation du 18/05/2025].

LAPLANE, Henri de – *Les Abbés de Saint-Bertin, d'après les anciens monuments de ce monastère*. Vol. II. Saint-Omer: Fleury-Lemaire, Imprimeur, Litte-Rue, 1855.

LIVESEY, Steven J. – "Pierre d'Allouagne and Saint-Omer, Bibliothèque de l'agglomération 504". In ANGOTTI, Claire; BRÎNZEL, Monica; TEEUWEN, Mariken (eds.) – *Portraits de maîtres offerts à Olga Weijers*. Turnhout: Brepols, 2013, pp. 381-392.

VENTURA, Iolanda – "Les recueils de distinctions bibliques et leur structure : quelques réflexions". In DE GENDT, Annemie; MONTOYA, Alicia C. (eds.) – *La pensée sérielle, du Moyen Age aux Lumières*. Leyden: Brill, 2019, pp. 71–107.

WILMART, André – "Note sur les plus anciens recueils de distinctions bibliques". In *Mémorial Lagrange: Cinquantenaire de l'École biblique et archéologique française de Jérusalem. 15 nov. 1890 - 15 nov. 1940*. Paris: Gabalda, 1940, pp. 342-343.

COMO CITAR ESTE ARTIGO | HOW TO QUOTE THIS ARTICLE:

CORDONNIER, Rémy – "Un poème médiéval inédit sur la mort d'un chevalier". *Medievalista* 39 (Janeiro – Junho 2026), pp. 343-361. Disponível em https://medievalista.iem.fcsh.unl.pt .

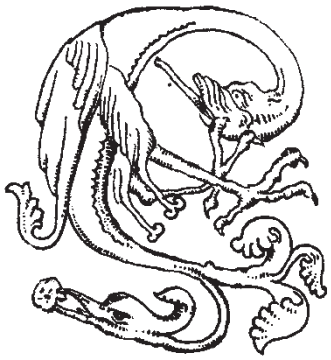

Esta revista tem uma Licença **Creative Commons - Atribuição-NãoComercial 4.0 Internacional**.